

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/08/2022  
Département : (94) Val-de-Marne  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/624090](http://www.actu-juridique.fr/a/624090)  
N° d'annonce : 624090

## L'ESSOR DES GARCONS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

**Siège social** : 65 Bis Quai Winston Churchill 94210 LA-VARENNE-ST-HILAIRE

885 021 063 R.C.S. Créteil

Par décision de dissolution du 01/08/2022, la société LES GARÇONS, Société civile au capital de 1 000 euros, 65 Bis Quai Winston Churchill 94210 LA VARENNE ST HILAIRE, 851 140 293 RCS CRETEIL a, en sa qualité d'associé unique de la société L'ESSOR DES GARCONS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société L'ESSOR DES GARCONS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CRETEIL.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeljCBkW3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeljCBkW3>

